

## Liquidation judiciaire abusive

Par Elodiebar, le 18/06/2020 à 07:44

Bonjour

La Cour d'Appel a prononcé ma liquidation judiciaire demandée par l'URSSAF alors que j'ai payé ma dette. Comment contester ?

Merci.

Par youris, le 18/06/2020 à 15:32

bonjour,

si vous n'êtes pas d'accord avec l'arrêt de la cour d'appel, il ne vous reste qu'un pourvoi devant la cour de cassation. Il vous faudra prouver une erreur de droit.

salutations